

Tout savoir sur votre contrat auto L'olivier



L'olivier
ASSURANCE

Sommaire

Vos garanties.....	1
Quelle formule est faite pour vous ?.....	3
Vos packs d'options.....	4
En cas de sinistre.....	5
Bonus-malus.....	6
Vos avantages chez L'olivier.....	7
Comment souscrire.....	8
En savoir plus sur L'olivier.....	9

Vos garanties

	 Tiers Essentiel	 Tiers Confort	 Tous Risques
La responsabilité civile	✓	✓	✓
La garantie du conducteur	✓	✓	✓
La défense pénale et recours suite à accident	✓	✓	✓
L'assistance 50 km	✓	✓	✓
Bris de glace	✗	✓	✓
Tempête/Intempérie	✗	✓	✓
Incendie/Vol/Explosion	✗	✓	✓
Catastrophes naturelles et technologiques	✗	✓	✓
Dommmages tous accidents	✗	✗	✓



La responsabilité civile

Prend en charge les blessures corporelles et les dégâts matériels causés à vos passagers, aux autres véhicules et leurs passagers, ainsi qu'aux piétons.



La garantie du conducteur

Permet au conducteur d'être indemnisé en cas de blessure, invalidité ou décès qu'elle que soit sa responsabilité à hauteur de 100 000€. Optez pour le pack sécurité ou le pack premium pour étendre cette garantie à 1 million d'euros .



La défense pénale et recours suite à accident

Permet d'exercer votre recours amiable ou judiciaire si vous êtes victime d'un accident et d'assurer votre défense pénale quand votre responsabilité est engagée. Les honoraires d'avocat et frais de procédure sont pris en charge à hauteur de 5000€ par accident.



L'assistance 50 km

Dépannage en cas d'accident, de vol, ou d'incendie dès 0 km. En cas de panne, on vous dépanne à partir de 50 km de votre domicile. Optez pour nos packs afin d'être dépanné sans condition kilométrique (même dans votre garage !).



Bris de glace

Couvre les dommages sur le pare-brise, la lunette arrière et les vitres latérales, à condition qu'elles soient les seules parties touchées par le sinistre.



Tempête/Intempérie

Prend en charge les dégâts causés à votre véhicule suite à un événement climatique, même s'il n'est pas reconnu comme étant une catastrophe naturelle.



Incendie/Vol/Explosion

Vous protège en cas de vol, incendie ou explosion.



Catastrophes naturelles et technologiques

Cette garantie vous permet d'être remboursé pour tous dommages provoqués par une catastrophe naturelle ou technologique déclarée par un arrêté ministériel publié au journal officiel.



Dommages tous accidents

Vous indemnise pour tout type de dégâts subis par votre véhicule qu'elle que soit votre responsabilité.

Quelle formule est faite pour vous ?



Dans quel cas choisir la formule Tiers Essentiel



L'assurance **Tiers Essentiel** est idéale pour les petits conducteurs et les voitures anciennes ou à faible valeur (financière, pas sentimentale !).



Dans quel cas choisir la formule Tiers Confort ?



L'assurance **Tiers Confort** peut être privilégiée pour les véhicules encore récents que vous souhaitez protéger en cas de **vol, incendie ou bris de glace**. Autrement dit, c'est un **bon compromis** si vous hésitez à assurer votre voiture en Tous Risques.



Dans quel cas choisir la formule Tous Risques ?



L'assurance **Tous Risques** est fortement conseillée pour les détenteurs d'un véhicule ayant moins de 5 ans. Vous êtes couvert pour les dégâts causés à votre véhicule que vous **soyez ou non responsable** (actes de vandalisme, accident de stationnement, collision...).

Vos packs d'options

Complétez vos garanties en choisissant le pack qui vous convient :



Pack Assistance



Pack Sécurité



Pack Premium

L'Assistance 0 km :

La garantie Assistance 0 km vous permet d'être dépanné dès le seuil de votre domicile en cas de panne, comme en cas de vol ou d'accident.

Un véhicule de prêt en cas de pépin :

Nous vous prêtons un véhicule pendant 5 jours en cas de panne, et pendant 7 jours en cas de vol, d'incendie, d'accident ou d'acte de vandalisme.

La garantie conducteur étendue à 1 000 000 € :

Lors d'un accident responsable, vous êtes couvert jusqu'à hauteur de 1 000 000 € afin de pallier au mieux d'éventuels frais médicaux ou encore une perte de salaire.

La garantie valeur majorée :

Cette garantie vous permet d'obtenir une somme plus importante que celle déterminée par l'expert en cas de perte totale de votre véhicule afin de pouvoir, par exemple, vous aider à en acheter un nouveau.

En cas de sinistre

Indemnisation lors d'un accident

Votre indemnisation dépend de votre responsabilité après analyse des circonstances de l'accident ainsi que des garanties souscrites.

Elle est donc calculée comme suit :

Votre responsabilité	Votre Indemnisation		
	Tiers essentiel	Tiers confort	Tiers risques
0 % (l'autre conducteur est fautif)*	100 %	100 %	100 %
50 % (responsabilité partagée)	50 %	50 %	100 % (déduction franchise sur 50 %)
100 % (votre faute ou tiers adverse non identifié)	0 %	0 %	100 % (déduction franchise sur 100 %)

* Si l'autre conducteur a bien été identifié et qu'il a une assurance en règle

Qu'est-ce qu'une franchise ?

La franchise c'est le montant qui reste à la charge de l'assuré en cas de sinistre impliquant sa responsabilité ou en cas de collision avec un tiers non identifié. La franchise ne varie pas en fonction du type d'accident mais de la garantie mise en jeu et de la responsabilité retenue.

Chez L'olivier, nous proposons de moduler vos franchises à la hausse ou à la baisse lors de la souscription d'un contrat en formule Tiers Confort ou Tous Risques.



Nos franchises sont modulables : vous pouvez augmenter votre franchise pour faire baisser votre prime ou de baisser votre franchise pour payer moins en cas de sinistre...



...mais restent fixes pendant l'année, chez L'olivier, pas de surprises : votre franchise ne dépend pas du montant des réparations.

BON À SAVOIR

Avantage Bonus Franchise : avec L'olivier, votre fidélité est récompensée ! Tous les ans, nous diminuons le montant de vos franchises : **-15 %** la première année, **-30 %** la deuxième année, **-50 %** à partir de la troisième année.

Bonus-malus

Calcul du bonus-malus en absence de sinistres et en fonction de l'ancienneté du contrat

Ancienneté du contrat	Calcul du coefficient bonus	Coefficient bonus
Souscription	-	1
1 an	$1 \times 0,95$	0,95
2 ans	$0,95 \times 0,95$	0,90
3 ans	$0,90 \times 0,95$	0,85
4 ans	$0,85 \times 0,95$	0,80
5 ans	$0,80 \times 0,95$	0,76
6 ans	$0,76 \times 0,95$	0,72
7 ans	$0,72 \times 0,95$	0,68
8 ans	$0,68 \times 0,95$	0,64
9 ans	$0,64 \times 0,95$	0,60
10 ans	$0,60 \times 0,95$	0,57
11 ans	$0,57 \times 0,95$	0,54
12 ans	$0,54 \times 0,95$	0,51
13 ans	$0,51 \times 0,95$	0,50

Calcul du bonus-malus en présence de sinistres

SANS RESPONSABILITÉ

À chaque année de conduite **sans accident responsable** vous bénéficiez d'une réduction de 5 % de votre bonus de l'année précédente.

(Si votre bonus était de 0,60, il passera à 0,57 ($0,6 \times 0,95$))

AVEC RESPONSABILITÉ

Pour chaque **accident responsable**, votre malus subit une majoration de 25 %.

(Dans le même cas votre bonus de 0,60 passera à 0,75 ($0,60 \times 1,25$))

RESPONSABILITÉ PARTIELLE

En cas de sinistre **partiellement responsable**, la majoration est réduite de moitié (12,5 %).

(Votre bonus de 0,60 passera à 0,675 ($0,60 \times 1,125$))

BON À SAVOIR

Avantage Bonus 50 forever :

Cet avantage vous permet de conserver votre coefficient bonus-malus à 50 % même en cas de sinistre, durant toute la durée de la vie de votre police.

Les avantages chez L'olivier*

En cas de sinistre



Dépannage en moins de 45 min

Chez L'olivier - assurance auto, nous nous engageons à vous dépanner en moins de 45 minutes. Sinon, c'est 100 € offerts.



Véhicule de prêt

En cas de sinistre, profitez d'un véhicule de prêt pour continuer à vous déplacer.



Garages partenaires

Un pépin ? Contactez nos garages partenaires pour une prise en charge plus rapide. Le tout sans aucune avance de frais !



Choisissez le montant de vos franchises

Nous vous proposons différents montants de franchises pour que vous puissiez les adapter selon vos besoins.

Fidélité et bonne conduite

Bonus 50 forever

Vous possédez un bonus 50 ?
Chez L'olivier - assurance auto **vous le gardez à vie**, même en cas de sinistre.



Bonus Franchise

Pour vous récompenser, à chaque renouvellement de contrat, nous diminuons le montant de vos franchises si vous n'avez pas eu d'accident ou d'incident de paiement.



Des avantages à partager



L'offre MultiAuto

Une seconde voiture à assurer dans votre foyer ? Profitez d'une remise sur tout contrat supplémentaire souscrit.



L'offre Parrainage

Vous êtes client chez L'olivier ? Parlez de nous autour de vous. Et si vos proches souscrivent un contrat d'assurance chez nous, vous gagnez 100€ à vous partager.

Comment souscrire

Soyez assuré dans la minute en souscrivant votre contrat. Pour cela, rien de plus simple :

1



FINALISEZ VOTRE DEVIS EN LIGNE en toute sécurité en réglant la cotisation demandée par carte bancaire. Pour cela, cliquez sur le lien indiqué dans le mail qui accompagne ce document.

2



Vous recevrez immédiatement une **CARTE VERTE PROVISOIRE** ainsi que **VOTRE CONTRAT** électroniquement.

3



RENOYEZ-NOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS SOUS 30 JOURS via votre Espace Perso dont les accès vous seront communiqués immédiatement après la souscription. Vous recevrez alors votre **CARTE VERTE DÉFINITIVE** par la poste.

En savoir plus sur L'olivier

1993

L'histoire commence il y a plus de 25 ans de l'autre côté de la Manche.



Le groupe Admiral décide de proposer aux Britanniques de **l'assurance directe** à un prix adapté à chaque profil. En quelques années, il devient l'un des leaders du marché, avec plusieurs millions d'assurés au Royaume-Uni.

En 2017, il remporte le prix Insurance Times Awards du meilleur assureur direct de l'année.

2010

L'olivier est né de là



De cette volonté de proposer un tarif plus juste, mais aussi et surtout, une expérience client simplifiée et dans l'air du temps. Chez nous, on fait tout ce qui est en notre pouvoir pour vous proposer un tarif adapté et un service de qualité qui vous facilite la vie.

2019

L'olivier a passé la barre des **200.000 contrats**.



Des conseillers lillois disponibles pour vous aider



De clients satisfaits qui renouvellent après un sinistre

